

APPUI AU DEPLOIEMENT D'UN RESEAU DE SERVICES DE SANTÉ ANIMALE DE PROXIMITÉ (RÉSAPRO)



THEMATIQUE : Dispositif de santé animale de proximité

PUBLIC CIBLE : Eleveurs, VVA, professionnels para-vétérinaires, agents techniques d'élevage

« Parce que le vaccin ce n'est pas que dans la piqûre ! »



LE CONTEXTE : Au Bénin, le développement pérenne des activités d'élevage est freiné par des épidémies animales répétées, qui causent une forte mortalité. Les exploitations sont sujettes à des épisodes de pseudo- peste et variole aviaires, et de peste des petits ruminants qui déciment les cheptels. Malgré les mesures du gouvernement, il n'est pas toujours possible pour les éleveurs de mettre en place une prophylaxie sanitaire (déparasitage, vaccination) ou d'autres pratiques préventives. **L'enclavement de certains villages,**

le manque d'accès aux vétérinaires (seulement 150 vétérinaires dont 80% en zone urbaine), **la faible capacité à assumer les coûts de santé** (déplacement du vétérinaire / coût du produit / coût de l'acte), participent ainsi à la quasi inexistence de mesures sanitaires efficaces. L'amélioration de la santé animale demeure ainsi un des leviers du développement de filières animales dynamiques capables de garantir la souveraineté alimentaire du Bénin. La mise en place d'un réseau rural d'éleveurs formés aux principaux actes s'est ainsi imposée et a pris la forme des Vaccinateurs Villageois d'Animaux (VVA).

LA BONNE PRATIQUE : Le dispositif mis en place par ESFB couvre 4 départements du sud Bénin (Atlantique, Couffo, Mono, Zou). Les VVA sont des éleveurs en activité identifiés sur la base de critères précis et formés pour le renforcement du dispositif de santé animale de proximité. Ils constituent les opérateurs dans l'organisation des campagnes de vaccination dans les villages. Un VVA est un éleveur qui assure au niveau des cheptels de volailles, lapins et petits ruminants : une **sensibilisation et un appui-conseil** / un **service de prévention** (vaccination) / une **veille sanitaire** par rapport aux épizooties / un **relai entre ses pairs et le vétérinaire** mandaté dans sa zone. Il peut par ailleurs avertir le vétérinaire et l'assister dans son intervention.

La sélection des VVA est faite par chaque vétérinaire dans leur zone d'intervention. Il considère les cinq critères suivants : **résidence** : le candidat VVA doit résider dans le village, **profession** : il doit être un modèle d'éleveur, **moralité et reconnaissance sociale** : le candidat VVA doit être reconnu par ses pairs comme honnête, **connaissances scolaires** : il doit savoir lire et écrire et la **mobilité**. Ils travaillent avec l'appui des vétérinaires mandatés. Ceux-ci sont responsables des actes sanitaires dispensés dans leurs zones d'intervention attitrées, et les VVA sont des relais villageois qui assurent un service de santé animale de base auprès de la communauté d'éleveurs de sa localité en servant de relais entre cette communauté et le vétérinaire.

Pour pérenniser le RéSAPRO, des fonds autogérés ont été constitués à partir des fonds issus de la première campagne de vaccination subventionnée. Des Comités Villageois de Veille Sanitaire (CVVS) ont ainsi été installés pour gérer et suivre les activités de veille sanitaire au niveau de chaque village. Depuis 2014, 24 CVVS ont été mis en place. Un CVVS est composé de 5 membres à savoir un président (chef du village ou son conseiller), un secrétaire (VVA) un trésorier (trésorier de l'OP) et conseillers (sages du village). Le CVVS a pour rôle de : organiser des séances de sensibilisation, recenser et organiser les campagnes de vaccination en collaboration avec les services vétérinaires / gérer le fonds de la campagne de vaccination / suivre les activités des VVA en dehors des campagnes de vaccination.

Résultats:

- Des **relations** ont été tissées & formalisées entre les acteurs de la santé animale (3 CARDER, 4 vétérinaires privés, un laboratoire).
- **114** VVA ont été formés dans 37 villages du sud Bénin.
- Lors des deux dernières campagnes de vaccination réalisées dans le cadre du RéSaPro : **3150 petits ruminants et 3611 volailles ont été vaccinés** en 2016 ; 3038 petits ruminants et 4621 volailles en 2017.
- Chaque village a constitué **un fonds autogéré** d'un montant compris entre 6500 à 125250 FCFA.
- Les témoignages des bénéficiaires font état de la **réduction des mortalités dans les élevages**. Les impacts sur la maîtrise des foyers de maladies, les épizooties se feront ressentir à long terme.

→ Le dispositif améliore les conditions de développement des élevages, conduit à l'augmentation des ventes et contribue ainsi à l'amélioration de la rentabilité des activités d'élevage et des conditions de vie des communautés d'éleveurs. Des éleveurs deviennent des relais capables de prodiguer des conseils et des soins préventifs en échange d'une rémunération.

TEMOIGNAGE

AGBOSSOU Jonas

VVA formé au Bénin



Je m'appelle Jonas AGBOSSOU, agroéleveur à Maiboui dans le Mono. Je suis un éleveur bénéficiaire des actions d'ESFB. Je suis également un VVA dans ma localité. Je suis très content de faire partie des VVA car en tant qu'éleveur, il est nécessaire d'avoir des connaissances dans le domaine de la santé et d'être autonome.

Grâce à la formation que j'ai reçue, j'ai participé à la réduction du taux de mortalité des caprins/ovins et volailles due à la peste. J'ai changé des éleveurs grâce à mes sensibilisations sur les bienfaits de la vaccination. Ceux-ci ont commencé à vacciner leurs animaux.. De cette activité, j'en ai tiré des avantages personnel,

car elle est devenue une de mes activités qui me permet de gagner ma vie, grâce à cette initiative, je suis aujourd'hui un éleveur complet. Grâce au fait que je sois VVA, je suis devenu quelqu'un de reconnu et respecté dans ma communauté. A travers l'exercice de cette activité, j'aide les éleveurs de ma communauté et d'autres. Aujourd'hui, nous VVA sommes assurés la vaccination des volailles et des petits ruminants. Nous souhaitons nous former à la vaccination des autres animaux et augmenter le nombre de VVA par village.

CONTACT : Eleveurs sans frontières Bénin

Atrokpocodji face au Séminaire Jean-Eudes, BP 1626, Abomey
Calavi, Bénin — Tel +229 97 61 63 33 — esf_benin@yahoo.fr

Eleveurs sans frontières France

41 rue Delerue 59290 Wasquehal, France
Tel +33 3 20 74 83 92 — contact@elevagessansfrontieres.org